

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 2 août 2010

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 2 ième jour d'août deux mille dix (2010) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	absent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	absent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2010-08-256.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 5 juillet et session extraordinaire du 21 juillet 2010
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Condoléances Famille monsieur Alain Dionne
 - 4.3 Formation pour les élus –FQM
 - 4.4 Demande –Les Karma Jeepettes, équipe #87
 - 4.5 Gala reconnaissance « Coup de cœur » du Bas-Saint-Laurent
 - 4.6 Auberge du Porc-Epic
 - 4.7 Demande de commandite « Les Déserteurs Inc. »
 - 4.8 Protocole du service postal et déclaration postale
 - 4.9 Colloque ADMQ
 - 4.10 Fondation de l'avenir des jeunes de l'est
 - 4.11 Villes et Villages en santé
 - 4.12 Concours de labour 2010
 - 4.13 Démission et heures de travail des employés
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie

6. TRANSPORT ROUTIER
 - 6.1 Ministère des Transports- Avenue du Port
 - 6.2 Brigadier scolaire
7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Coût d'acquisition des terrains pour installation des stations de pompage
 - 7.2 Intact assurance
 - 7.3 Offre d'achat terrain Succ. Maurice Lévesque
 - 7.4 Demande autorisation MTQ- égout entre rue Beaulieu et Meunerie
 - 7.5 Avis de motion -règlement emprunt
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
 - 8.2 Suivi de la rencontre- ajout à la réserve indienne
 - 8.3 Les Projets Cacouna
 - 8.4 CPTAQ- Ville de Rivière-du-Loup
 - 8.5 Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière
 - 8.6 Demande de certificat d'autorisation pour utilisation de cendres de combustion
 - 8.7 Consentement à la désignation de l'inspecteur en bâtiment
 - 8.8 Règlement sur la sécurité des piscines
 - 8.9 CPTAQ-Servitude no 3
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Rapport mensuel agente de développement
 - 9.3 ATR du Bas Saint-Laurent
 - 9.4 OTC de Rivière-du-Loup
10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
11. AUTRES DOSSIERS
12. INFORMATIONS
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-08-257.3 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 5 juillet 2010 et de la session extraordinaire du 21 juillet 2010

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux du 5 et 21 juillet 2010 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2010-08-258.4.1 Ratification des déboursés de juillet et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2010 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 50 915.43\$.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2010-08-259.4.2 Condoléances Famille monsieur Alain Dionne

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses sincères condoléances à la famille de monsieur Alain Dionne.

2010-08-260.4.3 Formation pour les élus-FQM

Accusé réception d'une correspondance invitant les élus municipaux à une tournée d'information sur les contrats municipaux afin de leur permettre d'être mieux outillés pour faire face aux nouvelles obligations en matière de gestion et d'octroi des contrats.

Pour notre région, la tenue de cette formation sera le 14 octobre 2010 à Pohénégamook.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que mesdames Ghislaine Daris, Francine Côté, messieurs Gilles D'Amours et Carol Jean suivent la formation concernant les contrats municipaux à Pohénégamook le 14 octobre 2010 au coût de 28.22\$ par participant.

Que les frais de déplacements soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

2010-08-261.4.4 Demande –Les Karma Jeepettes, équipe #87

Mesdames Karine Boutin et Emmanuelle Rivard de « Les Karma Jeepettes » nous présentent une dernière demande quand à leur support dans leur aventure, soit de leur laisser la location de la salle paroissiale en commandite le samedi 18 septembre prochain pour une activité pendant la journée ainsi qu'un souper par la suite.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de commanditer la location de la salle paroissiale pour l'activité du 18 septembre prochain.

2010-08-262.4.5 Gala reconnaissance « Coup de cœur » du Bas-Saint-Laurent

Attendu que la troisième édition du Gala reconnaissance « Coup de cœur » Bas-Saint-Laurent se tiendra le 2 octobre 2010 à la Polyvalente Paul-Hubert de Rimouski;

Attendu qu'une demande d'aide financière a été formulée à notre municipalité;

Attendu qu'une famille agricole de notre municipalité sera reconnue à cette occasion soit la Famille Marcel Filion (Ferme Figali inc.);

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde un montant de 100.\$ au Gala reconnaissance « Coup de Cœur » Bas-Saint-Laurent.

2010-08-263.4.6 Auberge du Porc-Epic

Une correspondance de monsieur Michel Pelletier propriétaire du gîte « Auberge du Porc-Epic » de Cacouna nous interrogeant sur les frais relatifs aux ordures apparaissant sur son compte de taxes pour l'année 2010.

Attendu que monsieur Pelletier nous indique que sa résidence est doublement imposée pour la collecte des ordures soit pour une simple résidence (1 unité) et à titre d'auberge-chambre-gîtes pour (1.5 unités);

Attendu qu'il nous informe que la définition légale (selon le ministère du Tourisme du Québec) d'un gîte est un établissement d'hébergement touristique d'un maximum de cinq chambres où le propriétaire occupant offre, pour un prix forfaitaire, le coucher et le petit déjeuner servi sur place;

Attendu qu'il nous informe également que son gîte ainsi que sa résidence sont saisonniers;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'imposer .75 unité pour l'auberge-chambres-gîtes considérant l'exploitation saisonnière du gîte pour le moment et qu'advenant une exploitation annuelle, l'imposition en sera modifiée pour la rétablir à 1.5 unité tel que prévu au règlement.

De plus, le conseil ne change pas l'imposition de la résidence étant donné qu'elle est habitable à l'année.

2010-08-264.4.7 Demande de commandite « Les Déserteurs Inc. »

Une demande de commandite est adressée à notre municipalité pour le 11 ième festival du tracteur organisé par le Club de Motoneiges « Les Déserteurs Inc. de Cacouna » qui se tiendra les 27, 28, 29 août 2010.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser une commandite de 100\$ au club de motoneige « Les Déserteurs inc. » pour la tenue du 11 ième Festival du tracteur.

2010-08-265.4.8 Protocole du service postal et déclaration postale

Attendu que Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie;

Attendu que Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de postes, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

Attendu que ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

Attendu que le Protocole du service postal canadien ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (ex. bureau de poste, centres d'appels, etc.);`

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna écrive une lettre à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande

1) d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public;

2) de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres intervenants en vue d'améliorer considérablement le Protocole du service postal canadien;

3) d'arrêter de diminuer les heures de service;

4) que les boîtes postales communautaires soient sécuritaires pour les piétons et automobilistes et que des abris y soient installés pour éviter les intempéries.

(C.C. -Denis Lemelin (président du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

-M. Bernard Généreux, député fédéral

-Hans Cunningham, président, Fédération canadienne des municipalités).

2010-08-266.4.9 Colloque ADMQ

Invitation à la directrice générale de participer au colloque annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 9 septembre 2010 à Cacouna.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Madeleine Lévesque, directrice générale participe au colloque de l'association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 9 septembre 2010 à Cacouna.

Que le conseil accepte de payer les frais d'inscription au coût de 50\$.

2010-08-267.4.10 Fondation de l'avenir des jeunes de l'est

La fondation de l'avenir des jeunes de l'est a mise sur pied cet organisme sans but lucratif ayant comme objectif d'aider financièrement et d'apporter un support aux jeunes qui entrent au Cégep. Ils organisent une activité de financement intitulée « La rencontre des trois nations en chanson » qui se tiendra à l'hôtel Universel au coût de 35.28\$ plus taxes soit la somme de 39.82\$.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna délègue madame Ghislaine Daris, mairesse pour assister à la rencontre des trois nations en chanson et que les frais de 39.82\$ soient payés par la municipalité.

2010-08-268.4.11 Colloque Villes et Villages en santé

Invitation au colloque « villes et villages en santé » qui se tiendra du 16 au 18 septembre 2010 au coût de 275\$ + taxes

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Ghislaine Daris, mairesse participe au colloque « Villes et villages en santé » qui se tiendra du 16 au 18 septembre 2010 à l'Auberge de la Pointe de Rivière-du-Loup.

Que le conseil accepte de payer les frais d'inscription au coût de 275 + taxes.

2010-08-269.4.12 Concours de labour 2010

Les élites du Parc de Saint-Arsène et les paroisses des environs en collaboration avec le club agroenvironnemental, le Groupe Pousse-Vert organisent un concours de labour qui se tiendra à Cacouna le 26 septembre prochain.

Ils nous demandent une commandite pour tenir cette activité.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser une commandite de 75\$ au Groupe Pousse-Vert pour l'organisation du concours de labour 2010.

2010-08-270.4.13 Démission et heures de travail des employés

Suite à la démission de madame Chantal Dionne,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'augmenter les heures de travail de madame Chantale Théberge pour environ 35 heures par semaine afin de combler une partie des heures de travail de madame Dionne;

Que la directrice générale est autorisée à demander des soumissions pour faire installer un système téléphonique avec boîte vocale à chacun des postes de travail.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

6. TRANSPORT

6.1 Ministère des Transports –Avenue du Port

Monsieur Yves Berger, coordonnateur de l'exploitation, Ministère des Transports du Québec nous informe que le ministère des Transports est responsable de l'entretien de l'avenue du Port sur 320 mètres tel que décrit dans la Gazette Officielle du Québec, le 28 février 2001.

Le ministère des Transports effectuera les réparations des glissières de sécurité et du lieu de l'accident.

2010-08-271.6.2 Brigadier scolaire

Attendu que la Municipalité est responsable des enfants pour faire traverser la rue du Patrimoine durant la période scolaire;

Attendu que la Municipalité doit embaucher une personne responsable;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche monsieur Louis Lévesque comme brigadier scolaire d'août 2010 à juin 2011 pour un salaire hebdomadaire de 60\$.

Que le conseil accepte d'effectuer l'achat d'un nouvel imperméable pour le brigadier scolaire au coût de 50\$ plus taxes.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

M. Carol Jean se retire de la décision.

2010-08-272.7.1 Coût d'acquisition des terrains pour l'installation des stations de pompage

Attendu que le conseil est à négocier l'achat de terrains pour l'installation des stations de pompage sur son territoire;

Attendu que les surfaces de terrain à acquérir sont plus grandes que celles des bornes-fontaines;

Attendu qu'il y a lieu d'uniformiser le coût au mètre carré pour la négociation de ces surfaces de terrain à acquérir;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna paie 6.16\$ du mètre carré pour l'achat de terrain servant à l'installation des nouvelles stations de pompage sur son territoire.

2010-08-273.7.2 Intact assurance

Attendu qu'un sinistre est survenu le 30 décembre 2009 concernant un bris d'égout sur la rue du Patrimoine;

Attendu que la compagnie d'assurance Intact demande de signer la quittance concernant le règlement de ce sinistre;

Attendu qu'une dépréciation représentant la somme de 3719.73\$ ne sera pas remboursée à notre municipalité par la compagnie d'assurance;

Attendu que la compagnie d'assurance de monsieur Ange-Marie Lévesque nous a informé qu'elle ne peut payer la dépréciation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Me Gilles Moreau avocat, d'expédier une mise en demeure à Constructions Marcel Chouinard afin de réclamer la dépréciation non-payée par l'assureur.

2010-08-274.7.3 Offre d'achat terrain Succ. Maurice Lévesque

Attendu que le conseil est à négocier l'achat du terrain pour l'implantation des nouveaux bassins aérés;

Attendu qu'une entente de principe est intervenue avec monsieur Henri Lévesque liquidateur successoral de la succession de monsieur Maurice Lévesque;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente officielle pour l'acquisition de ce terrain;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de vente de monsieur Henri Lévesque liquidateur successoral de la succession de monsieur Maurice Lévesque au coût de 43 500\$ pour l'achat du terrain sur le lot 111-P qui servira à la construction des bassins aérés pour la Municipalité de Cacouna.

Qu'un acte notarié soit effectué par Me Marie-Josée Raymond, notaire et que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour la Municipalité de Cacouna lorsque les travaux seront autorisés par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.

Que ledit terrain soit payé à même le règlement d'emprunt.

2010-08-275.7.4 Demande d'autorisation du MTO-égout entre rue Beaulieu et Meunerie

Attendu que des citoyens demandent à la Municipalité de Cacouna de desservir les résidences entre la rue Beaulieu et la Meunerie en égout sanitaire;

Attendu que la Municipalité a besoin de l'autorisation du Ministère des Transports du Québec pour effectuer des travaux sur la rue du Patrimoine;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Ministère des Transports du Québec la permission d'exécuter des travaux d'égouts sanitaires entre la rue Beaulieu et la Meunerie et que les infrastructures (rue et égouts pluviaux) soient assumées par le Ministère des Transports du Québec.
(c.c. Jean D'Amour)

2010-08-276.7.5 Avis de motion –Règlement d'emprunt

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Carol Jean pour qu'à une prochaine réunion, un règlement d'emprunt sera adopté pour le prolongement de l'aqueduc et de l'égout sanitaire et pluvial sur la rue du Patrimoine Ouest.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2010-08-276.8.2 Suivi de la rencontre-ajout à la réserve indienne

Suite à la rencontre avec la Première nation Malécite de Viger concernant l'ajout d'un territoire à la réserve à Cacouna,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna ne peut donner actuellement son appui à ce projet;

Que le conseil informe les personnes concernées qu'elle est craintive face à cet ajout à la réserve existante;

Qu'elle ne connaît pas la teneur de leur projet à venir sur ces terrains;

Que les bâtiments acquis par la Première Nation Malécite de Viger tel que le Dufferin House ont été laissés à l'abandon;

Qu'une consultation de la population serait requise.

(c.c. M. Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup, M. Bernard Généreux député de Montmagny- Kamouraska- Rivière-du-Loup- Témiscouata, La

Première Nation Malécite de Viger, Stephan Griffard Ministre des Affaires indiennes)

2010-08-277.8.3 Les Projets Cacouna

Suite à la rencontre avec les actionnaires de Les Projets Cacouna Inc., ils nous ont informé que la parcelle de terrain demandée à la Municipalité n'est pas la totalité des terrains de la Municipalité tel qu'indiqué sur la résolution no 2010-07-242.6.5 pour un coût total de 32700\$

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna modifie, par la présente, la résolution no 2010-07-242.6.5.

Que le conseil a pris connaissance des plans et que la superficie demandée est de 369.7 mètres carrés.

Que la valeur marchande selon l'évaluation est de 7647.24\$

Que le conseil informe les Projets Cacouna Inc. qu'une négociation devra avoir lieu avec les promoteurs pour entente entre les parties lorsqu'un plan de développement sera déposé au conseil municipal.

8.4 CPTAQ-Ville de Rivière-du-Loup

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous informe que le dossier est complet concernant la demande d'autorisation pour les travaux d'aqueduc et d'égouts sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup.

2010-08-278.8.5 Demande de certification d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière

Une demande de certificat de la Municipalité pour l'exploitation d'une sablière sur les lots P-71, P-73, P-74, P-84 et P-86.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Madeleine Lévesque, directrice générale, à signer le certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots P-71, P-73, P-74, P-84 et P-86.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la MRC de Rivière-du-Loup si elle pourrait recevoir des redevances concernant cette demande d'autorisation d'exploitation d'une sablière et que le dit conseil demande de recevoir copie du règlement sur les sablières.

2010-08-279.8.6 Demande de certification d'autorisation pour utilisation de cendres de combustion

La Ville de Rivière-du-Loup demande un certificat d'autorisation pour l'utilisation d'un recouvrement alternatif (environ 3000 tonnes par année de cendres) au LET de Rivière-des-Vases.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Madeleine Lévesque, directrice générale, à signer le certificat d'autorisation afin de pouvoir

utiliser des cendres de combustion pour le recouvrement quotidien des déchets au lieu d'enfouissement technique.

2010-08-280.8.7 Consentement à la désignation de l'inspecteur en bâtiment

Attendu que la MRC de Rivière-du-Loup a adopté, le 20 mai 2010, le règlement numéro 167-09 relatif à la forêt privée;

Attendu que la MRC a désigné, par la résolution numéro 2010-218-C, sous réserve du consentement des municipalités locales, les inspecteurs en bâtiments de chaque municipalité comme adjoints au fonctionnaire responsable de l'application du règlement numéro 167-09, monsieur Giguère;

Attendu qu'à ce titre, ces adjoints seront responsables d'informer les citoyens de leur territoire des normes applicables, de recevoir les plaintes des citoyens, de valider le sérieux de ces plaintes et de vérifier si les demandes de certificats sont complètes;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la municipalité de Cacouna consente à la désignation, par le conseil de la MRC, de l'inspecteur en bâtiments de la municipalité comme adjoint au fonctionnaire responsable de l'application du règlement numéro 167-09 relatif à la protection de la forêt privée.

8.8 Règlement sur la sécurité des piscines

Dépôt d'une correspondance nous informant que le gouvernement du Québec a adopté, le 23 juin 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

2010-08-281.8.9 CPTAQ- Servitude no 3

Considérant l'autorisation no 357360 de la CPTAQ pour une conduite de drainage sur le lot 192 qui est propriété de la Ferme du Pilote;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de révision présentée à la C.P.T.A.Q. pour l'implantation d'une conduite de drainage sur les lots 191 et 192, cadastre officiel du Village de Cacouna;

Considérant que cette demande est conforme aux dispositions des règlements de la Municipalité de Cacouna;

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil recommande à la C.P.T.A.Q. de consentir à la demande de révision soumise par la Ferme du Pilote.

LOISIRS ET CULTURE

2010-08-282.9 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'achat de 72 tasses en porcelaine avec cuillère intégrée et logo des Loisirs Kakou au montant de 385 \$ plus taxes.

9.2 Rapport mensuel agente de développement

Dépôt du rapport mensuel de madame Jessyca Cloutier, agente de développement.

2010-08-283.9.3 ATR du Bas-Saint-Laurent

Invitation à renouveler la cotisation comme membre de l'ATR du Bas-Saint-Laurent inc. pour un montant de 405.84\$ taxes incluses.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa cotisation de membre de l'ATR du Bas-Saint-Laurent pour un montant de 405.84\$ taxes incluses.

2010-08-284.9.4 OTC du Bas-Saint-Laurent

L'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup et le Club des Ambassadeurs sont fiers de vous convier à un « lac-à-l'épaule » qui se tiendra, sous le thème « Horizon 2015 », le mercredi 25 août 2010 de 9 h à 13 h 30.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Ghislaine Daris, mairesse s'inscrive à l'activité « lac-à-l'épaule » qui se tiendra le 25 août 2010 qui se tiendra à l'Hôtel Universel.

Que le conseil accepte de défrayer les coûts d'inscription au coût de 30\$ taxes incluses.

- 10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX**
- 11. AUTRES DOSSIERS**
- 12. INFORMATIONS**
- 13. AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2010-08-285.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21 h 05 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit
close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
